



# Compte rendu du Conseil d'Administration de L'Association Fécampoise des Amis des Goélettes Ecoles

**Samedi 12 avril 2014**

Cette séance s'est tenue au domicile de M. Jean POLLET, membre d'Honneur. Remerciements du Président pour cette aide précieuse. La séance est ouverte à 10h00.

La feuille d'émargement des membres présents et des membres excusés est jointe en annexe.

Membres de Droits présents : M. Pierre Aubry, 1<sup>er</sup> adjoint représentant Madame le Maire, M. Dominique Heuzé, Directeur du Services du patrimoine et des Affaires culturelles.

Membres actifs présents : M. François Charbonnier, M. Martial Clément, M. Martial Guénot, M. Denis Padeloup, M. Guillaume Pelé, M. Patrick Pollet, M. Michel Réaux, M. Jérôme Seyer

Invité : M. Jean Pollet, Membre d'Honneur

Membres de droits excusés : Lieutenant de vaisseau Philippe Verdier commandant de l'Etoile, Lieutenant de vaisseau Dominique Lagadou commandant de la Belle Poule, Madame Estelle Grelier, Présidente de la Communauté de communes, Madame Marie-Hélène Desjardins Conservatrice en Chef des Musées de Fécamp,

Membres actifs excusés : M. Jacques Blin, M. Carlo Neveu, M. Jérémy Cordonnier, Mme Sandrine Tallec, Mme Vanessa Trébern, M. François Wagemans

## ***1) Point sur les adhésions au 10 avril 2014***

- Au 12 avril 2014, l'AFAGE compte, 178 adhérents dont 7 membres de Droit, et 14 membres d'Honneur. A noter, suite à l'élection d'une nouvelle équipe municipale un changement dans la liste des membres de droit.  
Membres de droits : Madame Marie Agnès Poussier Winsback récemment élue Maire de Fécamp, remplace Monsieur Patrick Jeanne. M. Pierre Aubry, 1er adjoint Chargé de la Proximité, de la Culture, de la Vie associative, de la Sécurité et des Anciens Combattants sera notre interlocuteur.
- Membres d'Honneur : Les anciens Commandants Euzen et Olivier Lebosquain qui ont navigué sur les deux goélettes et commandé l'Etoile et la Belle Poule nous ont écrit pour nous informer qu'ils seraient très heureux de nous rejoindre. Leurs candidatures seront validées lors de la prochaine AG mais d'ores et déjà un courrier de confirmation leur a été envoyé.
- Nous pouvons raisonnablement espérer atteindre avant la fin de l'année 2014 le seuil des deux cents membres. Une attention spéciale pourrait être portée à ce nouveau membre remise d'un cadeau lors d'une sympathique cérémonie. Il ne peut s'agir que d'un nouvel adhérent et non d'un adhérent acquittant avec retard sa cotisation annuelle. Ce cadeau pourrait être un montage avec un élément simple et déclassé d'une goélette qui serait remis en septembre prochain si le nombre était atteint.

## 2) *Election des membres du Bureau*

**Rappel du résultat des élections de l'Assemblée générale.** L'Assemblée générale a validé à l'unanimité des voix les candidatures des membres sortants qui tous se représentaient : Mmes Tallec Sandrine, Trebern Vanessa, MM. Blin Jacques, Pasdeloup Denis, Guénot Martial

- **Elections des membres du Bureau.** Chaque année, suite au renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration un nouveau bureau doit être élu. M. POLLET présente sa candidature au poste de Président. Il est élu à l'unanimité des voix

Il est ensuite procédé à l'élection des membres du bureau :

- Vice-Président : M. SEYER Jérôme
- Secrétaire : M. BLIN Jacques
- Secrétaire adjoint : M. REAUX Michel
- Trésorier : M. NEVEU Carlo
- Trésorier adjoint : Mme TALLEC Sandrine

Les membres du Bureau sont élus à l'unanimité des voix

- **Démission**

M. Etienne Bernet nous a informé qu'étant très occupé par ses multiples activités, et peu présent à l'AFAGE, il souhaitait mettre fin à son mandat pour être remplacé par un élu plus disponible. Le Conseil d'Administration remercie M. Bernet pour l'élan qu'il a su donner lors de la création de l'AFAGE et l'accompagne de ses vœux pour ses multiples engagements associatifs.

## 3) *Convention d'utilisation du local de la rue Saint Nicolas*

- **Convention et énergie électrique.** Une proposition de convention d'utilisation des locaux a été envoyée par la mairie de Fécamp dans le but d'officialiser l'occupation des bureaux rue Saint Nicolas. Cependant si les Services de la ville assuraient auprès de l'EDF la pose d'un compteur électrique de type « domestique », la location du compteur ainsi que la facturation des consommations seraient à la charge de l'AFAGE. L'AFAGE pourrait alors refacturer auprès des autres utilisateurs selon une clé de répartition à négocier. La décision a été de supprimer cet article car la répartition des charges serait impossible et engendrerait des frais fixes trop importants pour l'association
- **Assurance du local et des activités.** La convention prévoit l'obligation pour l'AFAGE de souscrire une police d'assurance. Un devis a été demandé à la MAIF, assurance mutualiste qui propose des solutions pour un coût raisonnable. Le contrat prévoit l'assurance du local et des biens appartenant à l'association et l'assurance pour ses membres pour un effectif de deux cents personnes. Montant : 455,00 € annuels cependant pour cette année le montant est réduit à 356,00 € pour la période courant du 21/03/2014 au 31/12/2014.
- **Durée de la convention.** Celle-ci est signée pour une période courant jusqu'au 31 décembre 2014. Un renouvellement sera bien entendu sollicité mais un projet immobilier est prévu sur l'emplacement et le local devrait être détruit. Il nous faut dès maintenant rechercher une solution de remplacement.

## 4) *Réception du roof passerelle*

- **Convention de mise à disposition :** Tout matériel militaire, donc appartenant à l'Etat, ne peut être cédé à des tiers sans avis favorable des autorités. Une demande officielle de mise à disposition a été formulée auprès du CECLANT, organisme qui a pour mission de gérer le

Patrimoine maritime. Nous avons reçu cette autorisation et l'AFAGE remercie M. Bedri responsable du service pour sa compréhension.

- ***Demande de remise gracieuse.*** Aujourd'hui le roof passerelle est « prêté ». Nous devons rédiger une demande de remise gracieuse qui devra être validée par le Ministère. Ces démarches peuvent être longues mais seront entamées dès le mois prochain par le Secrétaire
- ***Livraison du roof.*** L'Elan, bâtiment de soutien basé à Cherbourg a accepté à l'occasion d'une mission Brest / Cherbourg de pousser jusqu'à Fécamp pour transférer le roof passerelle. Celui-ci devrait arriver le mercredi 16 avril au soir. Déchargement le jeudi matin et appareillage le jeudi vers midi pour Cherbourg.  
Afin de remercier l'Elan pour son aide et en accord avec le Commandant, une rencontre sera organisée à bord le mercredi soir vers 19h00 avec l'ensemble de l'Equipe. La marée sera à cette heure au plus bas et il sera difficile de descendre par l'échelle du bassin. M. Aubry, Président de la station SNSM propose d'embarquer les membres de l'association et quelques membres de la station à bord de la vedette qui viendrait accoster à couple de l'Elan.
- ***Réception du roof.*** Les médias ont été prévenus :
  - la presse écrite, le Progrès et le Courrier Cauchois,
  - les radios, France Bleu et Résonance,
  - la télévision, France 3 Baie de Seine

M. Heuzé a contacté la CCI de Fécamp Bolbec qui accepte de mettre gracieusement à notre disposition une grue portuaire pour décharger le roof.

P. Pollet a contacté la société de travaux publics SNET pour effectuer le transfert jusqu'aux locaux de la rue Saint Nicolas. Cette prestation sera facturée pour les deux engins, camions et élévateur pour un coût d'environ 200,00 € TTC. M. Pollet propose que la Ville de Fécamp puisse prendre en charge le coût de ce transport afin que les fonds de l'association soient consacrés à la remise en état du roof. M. Aubry étudiera cette question.

- ***Remise en état.*** En attendant l'accord du Ministère validant le don à l'association, il faudrait prévoir de poser un plancher et de fixer des roulettes aux quatre coins pour permettre un déplacement facile du roof. M. Pelé, charpentier de marine étudiera la situation et fera une proposition.

## 5) ***Activités 2014***

- ***Visite du port du Havre.*** Cette visite est prévue le 17 mai 2014. Embarquement à 12h45 pour appareillage à 13h00. A ce jour, 25 membres ont réservé leur place. Commentaires par notre Trésorier M. Carlo neveu qui commande une abeille et connaît parfaitement les infrastructures du port.
- ***Visite d'un chantier naval bois.*** M. Carlo Neveu prendra contact très rapidement avec le chantier et nous communiquera une date dès la semaine prochaine. Visite le matin et partage d'un repas chez M. et Mme Neveu
- ***Visite de la Corderie Vallois.*** M. Pierre Henri Caron prendra contact avec la corderie Vallois et nous communiquera une date dès la semaine prochaine.

## 6) ***Organisation de la venue des goélettes***

- ***Rassemblement de vieux gréements.*** Si la venue de l'Etoile et de la Belle Poule sont programmées depuis longtemps, le Mutin nous a informés qu'il ferait partie de l'expédition.

D'autre part, le Marité devrait également être présent. Les trois vieux gréements construits à Fécamp seraient enfin rassemblés et ce serait l'occasion d'organiser un magnifique évènement.

- **Accueil par des petites unités.** Nous pourrions imaginer une flottille de petites unités pour accueillir les goélettes en rade de Fécamp. Une demande sera faite auprès du bateau Pilote ainsi que de la SNSM. Nous pourrions demander à la capitainerie du port de prévenir par voie d'affichage ou courriel tous les usagers
- **Accueil par la société des régates.** Nous pourrions également organiser le soir de l'arrivée des goélettes un verre de l'amitié rassemblant les membres de l'association les équipages et tous ceux qui sont venus accueillir les goélettes.
- **Stand.** Il faudrait prévoir un stand en face des goélettes pour accueillir le public et présenter l'association.
- **Prêt à poster.** M. Mériel a accepté de céder ses droits pour l'utilisation d'une photographie réalisée en septembre 2012. Une maquette du prêt à poster est présentée aux membres du CA. Format long, timbre lettre verte sans valeur faciale dont utilisable sur le long terme. Le tirage est prévu à 2 000 exemplaires pour une diffusion locale. L'Afage s'est engagée à acheter 500 exemplaires. Il ne reste qu'un document à signer par le Maire de Fécamp. M. Aubry nous informe que cela ne posera aucune difficulté. Le document lui sera soumis dans le courant de la semaine prochaine pour signature
- **Cachet pour l'évènement.** Un cachet commémoratif en lien avec les goélettes sera réalisé par M. Martial Guénot. M. Guénot propose un cachet de forme ovale représentant les contours de la Seine Maritime, la Seine, la Ville de Fécamp étant matérialisée par un point. Sur ce cachet, les deux goélettes et le Mutin. M. Guénot attire notre attention sur la longueur du texte qu'il souhaiterait réduire. En accord avec l'ensemble des membres seront évités les mots : anniversaire et commémoration.  
Ce cachet entre dans le cadre des activités de la marcophilie navale et viendra enrichir la collection. Ces cachets sont également des supports de l'histoire car ils témoignent du passage des goélettes et de leur participation aux évènements marquants.
- **MUGS.** Des Mugs reprenant, côté recto l'image utilisée pour les Prêt à poster, côté verso le plan de voilure des goélettes et sur tranche le nom FECAMP illustré en code international de pavillons seront proposées à la vente pour le prix de 10,00 € l'unité. Le prix de revient étant de 6,00 €, le bénéfice permettra d'offrir quelques Mugs aux Commandants des goélettes et aux autorités présentes.
- **Projection de films.** La cinémathèque nous propose de projeter des films anciens. Une convention est prête à être signée mais il nous faut la certitude d'un lieu de projection et d'une communication. Une seule obligation pour la cinémathèque : que la projection soit gratuite et ouverte au public. Sont proposés : salle de la criée, ancien auditorium du musée des Terreneuvas, Boucane du grand Quai au rez-de-chaussée. Cette dernière solution semble la plus simple car elle allie la visite du site de la Boucane.  
M. Heuzé prendra contact avec le Pôle Image Haute Normandie qui pourrait éventuellement s'associer à l'évènement.
- **Cadeaux pour les commandants et les équipages.** Il est de coutume de remettre symboliquement un cadeau aux Commandants des goélettes. Il est évident que le commandant du Mutin doit également être destinataire d'un présent. Les membres du Conseil d'Administration sont invités à faire des propositions et à les soumettre par courriel.

- **Visites de goélettes.** P. Pollet prendra contact avec les Commandants des goélettes pour organiser une visite « privée ». Pour ce type de visite, les membres de l'association sont répartis par groupes de 10 personnes et sont guidés par un membre de l'Equipage. A raison de cinq groupes par goélette, c'est une centaine de personnes qui peuvent bénéficier des commentaires
- **Repas avec les équipages.** Traditionnellement, la ville invite les Equipages à un dîner. Le Conseil d'administration souhaiterait que les membres l'AFAGE puissent être associés à ce moment important sans pour autant être à la charge de la Ville, chacun payant son repas. M. Heuzé propose d'attendre la réunion avec l'ensemble des partenaires qui devra valider le programme du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Fécamp.
- **Communication.** M. Pelé propose que l'AFAGE prenne contact avec Mme Legros, Présidente de l'association des commerçants de Fécamp. Un courrier a déjà été adressé à Madame Legros mais une manifestation est déjà prévue à cette même date par les commerçants. Il serait peut être intéressant d'étudier comment conjuguer les projets.

## 7) Questions diverses

- **Affiches.** Il serait nécessaire d'imprimer une nouvelle affiche pour tenir compte du nouveau titre et du nouvel objet de l'association. Accord est donné en précisant qu'une bande sans impression pourrait être réservée en bas de l'affiche pour mentionner un évènement
- **Banderole.** La banderole doit être également changée pour les mêmes raisons. Un devis sera réclamé auprès de trois prestataires.
- **Dons à l'association.**
  - M. et Mme Blin ont fait don à l'association de cinq reproductions encadrées et sous verres de vieux gréements. Ces tableaux de 69 cm par 56 cm représentent des bateaux de travail des côtes bretonnes.
  - M et Mme Defour ont fait don à l'association des onze premiers numéros du Chasse-Marée. Ces ouvrages en parfait état seront mis à la disposition des membres de l'association.

Les dons seront inscrits à l'inventaire et apparaîtront sur le site Internet de l'Association. Un courrier de remerciement sera envoyé à MM. et Mmes Blin et Defour

La séance est levée à 12h00

**Le Président**

**Le Secrétaire adjoint**